

## **AVIS PUBLIC**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

## NUMÉROS P.2098-LAS-178 ET P.LAS-0014-14

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées par les projets de règlements suivants de l'arrondissement de LaSalle.

Le conseil a adopté à sa séance du 7 avril 2015, les projets de règlements suivants et une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 11 mai 2015 à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

 Premier projet de règlement P.2098-LAS-178 amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone H04-37 à même une partie de la zone H04-19, afin d'agrandir la zone H04-29 à même une partie de la zone H04-19 et d'inclure des dispositions spéciales pour la zone H04-19 (secteur Riverside).

L'objet de ce projet de règlement vise à agrandir la zone H04-29 à même une partie de la zone H04-19 et créer la zone H04-37 à même une partie de la zone H04-19 afin de revenir aux limites d'origine du secteur Riverside et d'ajouter des dispositions spéciales applicables pour le secteur. L'objectif est d'assurer une flexibilité règlementaire en respect des caractéristiques du secteur.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

 Projet de règlement P.LAS-0014-14 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro LAS-0014, afin d'ajouter des objectifs et des critères pour le secteur Riverside.

L'objet de ce projet de règlement vise à intégrer un nouveau secteur de PIIA soit « Riverside » dont les objectifs seront de préserver le caractère d'ensemble, la forme parcellaire et le paysage distinctif du secteur Riverside et d'assurer une insertion de qualité des nouvelles constructions, des agrandissements ou des modifications des bâtiments d'habitation.

Ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 30 avril 2015.

Hellen Dionne Secrétaire d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT BYLAWS

## NOS. P.2098-LAS-178 AND P.LAS-0014-14

PUBLIC NOTICE is hereby given to all interested persons by these following bylaws of the Arrondissement de LaSalle.

The Council has adopted at its meeting of April 7, 2015, the following Draft Bylaws and a public consultation meeting will be held on Monday May 11, 2015, at 7:00 p.m. in the Borough Council Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle.

During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the Draft Bylaws, as well as the effects of their adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

 First draft Bylaw P.2098-LAS-178 amending Zoning Bylaw No. 2098 so as to create Zone H04-37 within a part of Zone H04-19 and to enlarge Zone H04-29 within a part of Zone H04-19 in order to include special dispositions for Zone H04-19 (Riverside area).

The purpose of this Draft Bylaw is to enlarge Zone H04-29 within a part of Zone H04-19 and to create Zone H04-37 within a part of Zone H04-19 so as to return to the limits origin of the Riverside area and add special provisions for the sector. The objective is to ensure regulatory compliance flexibility characteristics of the area.

This Draft Bylaw contains specific provisions that make it subject to approval by referendum.

 Draft Bylaw P.LAS-0014-14 amending Bylaw concerning Plans for Construction and Architectural Integration (P.I.I.A.) No. LAS-0014 so as to add objectives and criteria for Riverside area.

The purpose of this Draft Bylaw is to integrate a new P.I.I.A. for the area "Riverside" whose objectives are to keep the overall character, parcel form and distinctive landscape for Riverside area and ensure quality of insertion for new constructions, additions or modifications of residential buildings.

This Draft Bylaw does not contain specific provisions that make it subject to approval by referendum.

Draft Bylaws may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on April 30, 2015.

Hellen Dionne Secrétaire d'arrondissement















